



Les Autochtones et l'histoire

La Chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone sollicite des propositions de communication pour son colloque annuel des jeunes chercheurs, dont le thème est « Les Autochtones et l'histoire ». Ce colloque, qui se tiendra à l'Université du Québec à Montréal les jeudi 30 avril et vendredi 1^{er} mai 2009, veut faire le point sur l'évolution de la recherche en histoire autochtone, de même que favoriser une réflexion historiographique et épistémologique sur les défis propres à l'écriture de l'histoire des Premières Nations.

Le champ de l'histoire autochtone a connu un développement spectaculaire au cours des dernières décennies. Condamnant la marginalisation dont les Autochtones ont été victimes dans l'historiographie occidentale, les chercheurs ont multiplié les travaux depuis les années 1970, renouvelant à la fois les interprétations, les approches et les méthodes. Ces développements, généralement salués comme un progrès, ne sont pas sans soulever des questions, qui renvoient à différentes facettes du processus de réécriture de l'histoire autochtone.

Appartenant à des sociétés à tradition orale, les Autochtones d'Amérique du Nord n'ont pas, sauf exception, laissé de traces écrites directes de leurs expériences. Comment, dans ces circonstances, faire leur histoire dans une perspective qui ne soit pas qu'une simple reproduction, dans une version édulcorée, de la logique coloniale inscrite au cœur des archives utilisées par les chercheurs ? Les méthodes mises en œuvre par les historiens et les anthropologues pour pallier cette lacune – utilisation de l'archéologie, critique serrée des sources traditionnelles, recours à la tradition orale, etc. – permettent-elles vraiment de contourner ce piège ?

L'histoire des Autochtones n'est pas l'apanage des historiens et des anthropologues. D'autres s'y intéressent et y posent leur regard propre : juristes, politologues et sociologues fouillent le passé des Premières Nations, afin d'y puiser des clés de compréhension pour le présent. Ayant une portée juridico-politique inéluctable, le savoir historique sur les Autochtones n'échappe pas au risque d'une instrumentalisation, qui affecte en retour le champ de la recherche (plusieurs ont abordé, par exemple, les problèmes liés à la « judiciarisation » de l'histoire autochtone).

Si l'histoire autochtone peut porter la marque de plusieurs disciplines, sa production est aussi réclamée par ceux-là mêmes qui en sont l'objet. « L'auto-histoire », en offrant, au sens premier de l'expression, une « perspective autochtone », rappelle l'importance de l'histoire comme pilier identitaire et questionne à sa façon les rapports de pouvoir et le colonialisme : à qui appartient le passé des Premières Nations ? Qui peut légitimement le reconstituer et dans quelles perspectives ?

Voici, à titre indicatif, une liste des thématiques qui pourraient être abordées lors de ce colloque :

- le développement des recherches en histoire autochtone, dont l'historiographie antérieure aux années 1960 et le « virage » historiographique entamé avec la « Nouvelle histoire indienne » et les études « postcoloniales » ;
- l'évolution des rapports entre droit et histoire autochtone ;
- les problèmes épistémologiques soulevés par l'ethnohistoire ;
- la question des sources utilisées et de leurs limites (archives, tradition orale, archéologie, etc.) ;

- l'instrumentalisation de l'histoire autochtone à des fins juridiques, politiques ou commémoratives ;
- l'évolution de la figure des Autochtones dans l'historiographie ;
- l'histoire autochtone par les Autochtones ;
- le traitement de la question du colonialisme dans l'historiographie se rapportant aux Autochtones ;
- les différents regards disciplinaires (anthropologie, droit, histoire, sociologie, etc.) sur l'histoire autochtone et les problèmes liés à l'interdisciplinarité ;
- la place de l'histoire dans les cultures autochtones, etc.

Nous demeurons évidemment ouverts à d'autres propositions qui pourraient se rattacher au thème central, notamment celles portant sur des études de cas illustrant bien les changements d'orientation de l'historiographie récente ou ancienne. Les communications en anglais seront aussi acceptées, mais nous ne pourrions pas offrir de services de traduction simultanée.

L'un des objectifs du colloque annuel étant de donner une tribune à la relève en études autochtones, celui-ci est réservé aux « jeunes chercheurs », catégorie qui englobe ici :

- les étudiants à la maîtrise ayant complété leur mémoire ou dont les recherches sont suffisamment avancées pour en faire une présentation formelle (dans ce dernier cas, les étudiants doivent fournir une lettre de leur directeur ou directrice attestant de l'évolution de leurs travaux) ;
- les étudiants au doctorat ;
- les stagiaires postdoctoraux ;
- les chercheurs qui ont terminé leur doctorat depuis moins de cinq ans.

Les propositions de communication doivent nous être acheminées au plus tard le 15 janvier par courrier électronique, à l'adresse suivante : chaire.autochtone@uqam.ca.

Les candidat(e)s prendront soin de préciser le titre de leur communication et de fournir un résumé (maximum 400 mots) qui présentera notamment la problématique centrale de la communication. Ils y joindront aussi un CV, en indiquant leur niveau de scolarité et leurs coordonnées complètes. Veuillez noter que les communications devront présenter des résultats de recherche concrets et non seulement des projets de recherche. Pour plus d'informations, communiquez avec Brian Gettler, Maxime Gohier ou Véronique Rozon, coordonnateurs de la Chaire, à l'adresse électronique mentionnée plus haut ou encore par téléphone au (514)-987-3000, poste 8278.

Chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone

Département d'histoire
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succursale Centre-Ville
Montréal (Qc) Canada H3C 3P8
Téléphone : (514) 987-3000, poste 8278
Télécopieur : (514) 987-7813
Courrier électronique : chaire.autochtone@uqam.ca
Site Internet : www.territoireautochtone.uqam.ca